

Nous Sommes Narbonne

CITOYENNE ET POPULAIRE



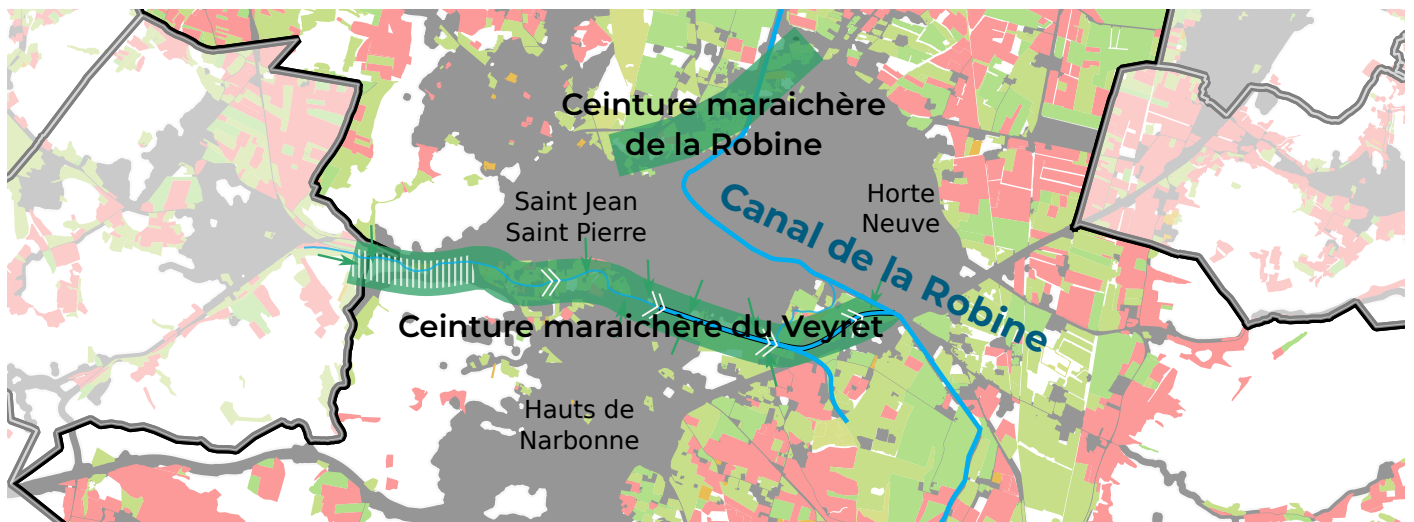
WWW.NOUSSOMMESNARBONNE.FR

AGRICULTURE, ALIMENTATION & SANTÉ : BÂTIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Narbonne possède les ressources pour garantir à chaque habitant une alimentation saine, un accès aux soins facilité et un environnement protégé.

Notre stratégie repose sur une conviction simple : la santé est un tout. Elle commence dans l'assiette, se prolonge par la qualité de l'air que nous respirons et se concrétise par une offre de soins de proximité performante.

"La santé n'est pas une dépense, c'est le résultat d'un territoire qui fonctionne."



1. LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

La commande publique comme moteur.

Nous utilisons le levier des cantines et des EHPAD pour garantir des débouchés aux producteurs locaux. Objectif : **100% local et frais**. Les transactions sont sécurisées en **Cers** pour que l'argent de vos impôts finance directement nos paysans et non les centrales d'achat.

→ **FICHE : MARAÎCHAGE ET RÉGIE DE TRANSFORMATION**

→ **FICHE : LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE** → **FICHE : MONNAIE LOCALE**

2. LE BOUCLIER SANITAIRE

Eau, Soins et Sécurité Alimentaire.

Récupération de la maîtrise publique de l'**Eau** (patrimoine collectif). Création d'un **Centre de Santé Municipal** (médecins salariés) pour stopper le désert médical. Installation de **Cuisines en Commun** dans chaque quartier pour restaurer l'autonomie culinaire de tous.

→ **FICHE : CAISSE DE L'ALIMENTATION (SSA)** → **FICHE : CENTRE DE SANTÉ ET SCIC**

→ **FICHE : RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ SUR L'EAU**

→ **FICHE : CUISINES EN COMMUN**

3. LA VIGNE ET LA MUTATION

De la protection incendie à la bio-énergie.

La vigne est notre culture et notre **bouclier coupe-feu** : sa survie est une mission de sécurité civile. Nous appuyons la diversification : le **pastoralisme** pour l'entretien des friches et la **fermentation dirigée** pour transformer nos résidus en biocarburants locaux. Mais aussi l'arboriculture et toutes les expérimentations locales'

→ **FICHE : LA VIGNE, INFRASTRUCTURE DE SÉCURITÉ**

→ **FICHE : UNITÉ DE FERMENTATION (BIO-ÉNERGIE)**

→ **FICHE : PASTORALISME ET RISQUE FEU**

4. LE CAPITAL HUMUS

Régénérer les sols pour protéger l'eau.

Sans sol vivant, pas de santé. Nous stoppons l'importation de boues extérieures polluées pour créer une filière de **compostage local propre**. La régénération de l'humus dans la plaine est notre priorité pour filtrer l'eau et nourrir les Narbonnais durablement.

→ **FICHE : RECONSTRUCTION DES SOLS** → **FICHE : COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ**

L'INTÉGRATION SYSTÉMIQUE : CE QUI NOUS LIE

⚙️ LES MAILLONS MANQUANTS

La Logistique de Proximité (EBE) : Utiliser le dispositif Zéro Chômeur pour la collecte des biodéchets et la livraison des paniers maraîchers en vélo-cargo.

La Transparence Radicale : On ne peut pas parler de santé sans mesurer les rejets de Malvésii ou des projets d'incinération. La science doit être entre les mains des citoyens.

La Boucle Hydraulique : Utiliser le canal élargi du Veyret non seulement pour la sûreté (inondations) mais aussi comme réserve d'eau brute pour le maraîchage.

📁 DOSSIERS TECHNIQUES CROISÉS

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

LEVIER HYDRAULIQUE

LEVIER CERS

MODÈLE COOPÉRATIF

MARAÎCHAGE URBAIN ET TRANSFORMATION LOCALE

*LA VISION : "Passer du maraîchage à l'arrache à l'horlogerie alimentaire."
Pour atteindre 100% de produits frais et locaux dans nos cantines, nous devons sécuriser les deux maillons critiques : l'installation pérenne des producteurs et la capacité de transformation industrielle du territoire.*

1. LA CEINTURE MARAÎCHÈRE : DEUX SITES STRATÉGIQUES

Nous constituons une ceinture nourricière de dizaines d'hectares en mobilisant les zones à haut potentiel agronomique de la commune :

- **Les Berges du Veyret** : Mobilisation de dizaines d'hectares. Ce périmètre bénéficie d'une double sécurisation hydraulique : l'alimentation par l'aqueduc médiéval et la réserve d'eau constituée par le nouveau Canal élargi du Veyret.
- **Les Berges de la Robine (Amont)** : Exploitation des terres en amont de la ville, incluant le site du **Ribayrot (4,5 hectares)**, pour l'installation de micro-fermes maraîchères à proximité immédiate des flux de consommation.

2. LE VERROU DU LOGEMENT : HABITER POUR CULTIVER

Le principal frein à l'installation agricole est l'impossibilité de se loger à proximité des terres. Nous lions systématiquement le foncier agricole à l'habitat.

- **Logements de fonction sociaux** : Création d'une réserve de logements sociaux spécifiquement fléchés pour les porteurs de projet installés sur les périmètres du Veyret et de la Robine.
- **Logement indissociable** : Réhabilitation du bâti existant ou création de structures habitables sur les zones d'exploitation pour garantir la présence humaine nécessaire à la surveillance et à la technicité du maraîchage intensif.

3. LA GOUVERNANCE SCIC : UN BOUCLIER ANTI-SABOTAGE

Pour soustraire la stratégie alimentaire aux aléas des alternances politiques, nous sécurisons le foncier par un outil juridique collectif.

- **Le modèle coopératif** : Le foncier et les infrastructures (serres, réseaux d'eau) sont gérés par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) associant la Ville, les agriculteurs, les salariés et les citoyens usagers.
- **Pérennité démocratique** : La gestion est verrouillée : aucune majorité municipale ne peut démanteler le projet ou détourner l'usage des terres sans l'accord de l'ensemble des sociétaires.

4. L'INFRASTRUCTURE HYDRAULIQUE : L'EAU COMME BIEN COMMUN

L'aménagement hydraulique de Narbonne ne doit plus seulement servir à évacuer l'eau, mais à la stocker pour la production alimentaire.

- **Ouvrage de double usage** : Le projet de Grand Canal du Veyret est dimensionné pour servir de réserve d'irrigation stratégique.
- **Réseau de distribution** : Installation d'un réseau de pompage et d'adduction d'eau brute vers les parcelles maraîchères, valorisant la ressource disponible (canal et aqueduc) pour sécuriser les récoltes en période de sécheresse.

5. AMORCER LE MARCHÉ : COMMANDE PUBLIQUE ET CERS

La puissance publique agit comme l'accélérateur économique de la filière pour garantir la viabilité des installations.

- **La Commande comme moteur** : La Ville et l'Agglo utilisent le besoin massif des cantines scolaires et des foyers (EHPAD) pour initier la demande. Ce débouché garanti permet aux maraîchers de planifier leurs cultures sans risque financier.
- **Monnaie Locale (Cers)** : Les transactions entre la SCIC, les producteurs et la régie de transformation sont prioritairement réalisées en **Cers**. Cela garantit que la valeur produite reste sur le territoire pour financer de nouvelles installations agricoles.

6. MÉTHODE : UNE INSTALLATION PROGRESSIVE ET SOUTENUE

Nous refusons le saupoudrage inefficace. Nous procédons par vagues successives pour valider techniquement chaque espace.

- **Étape 1 : Le Pilote du Ribayrot (Amont Robine)** : Réinstallation immédiate sur les 4,5 ha pour stabiliser le modèle de SCIC.
- **Étape 2 : Montée en puissance sur le Veyret** : Ouverture d'un espace après l'autre sur les berges du Veyret au fur et à mesure de l'aménagement hydraulique et de la disponibilité des logements.
- **Capitalisation** : L'expérience acquise sur chaque zone bénéficie à la suivante, créant un effet d'échelle industriel.

7. TRANSFORMATION : LE PLAN "CUISINES OUVERTES"

Nous résolvons l'inéquation entre le pic de production estival et la fermeture des cantines scolaires.

- **Mobilisation des cuisines publiques** : Les cuisines des collèges et lycées, inoccupées en juillet et août, sont transformées en unités de production temporaires.
- **Souveraineté de stockage** : Les surplus de production (tomates, courgettes, fruits) sont transformés sur place en conserves ou produits surgelés pour garantir une alimentation 100% locale toute l'année scolaire.

8. L'EBE : LE MAILLON LOGISTIQUE ET L'INSERTION

Le maraîchage urbain nécessite une main-d'œuvre importante pour des tâches que le marché classique peine à organiser.

- **Légumerie publique** : Via l'Entreprise à But d'Emploi (TZCLD), les salariés assurent le nettoyage, l'épluchage et la découpe des produits bruts. C'est l'assurance pour les cantines de recevoir des produits prêts à cuire.
- **Logistique du dernier kilomètre** : Ce service public d'insertion assure la liaison directe entre les champs (Veyret/Ribayrot) et les points de consommation, réduisant les intermédiaires et les coûts de transport.

9. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Le projet s'appuie sur une réallocation des budgets existants et le levier des financements d'État.

- **Infrastructures (Réseaux d'eau, serres, stockage)** : Estimé à **1,8 M€** sur le mandat, financé par une réallocation de l'enveloppe "Développement Économique" et les subventions du Plan de Résilience Alimentaire.
- **Fonctionnement (Salaires EBE)** : Financé à 70% par l'État via le dispositif TZCLD (transfert des dépenses passives du chômage vers l'emploi).
- **Rentabilité** : L'économie réalisée sur les achats alimentaires de la ville et la suppression des marges des grossistes industriels assurent l'équilibre financier de la SCIC.

OBJECTIF : UNE FILIÈRE MARAÎCHÈRE STRUCTURELLEMENT PROTÉGÉE, HABITÉE ET OPÉRATIONNELLE TOUTE L'ANNÉE.

LA COMMANDE PUBLIQUE : LEVIER DE L'ÉCONOMIE LOCALE

LE PRINCIPE : "L'achat public n'est pas une dépense, c'est un investissement." La Ville et l'Agglo dépensent chaque année des millions d'euros. Nous allons réorienter ces flux pour qu'ils irriguent nos PME narbonnaises plutôt que les grands groupes nationaux.

1. L'ALLOTISSEMENT : RENDRE LES MARCHÉS ACCESSIBLES

Aujourd'hui, de nombreux marchés publics sont trop volumineux ("globaux") pour être remportés par un artisan ou une petite entreprise locale. Seuls les géants du secteur peuvent répondre.

- **Diviser les marchés** : Nous généraliserons l'allotissement systématique. Au lieu d'un seul gros contrat, nous découpons les prestations en lots techniques ou géographiques plus petits.
- **Impact** : Un électricien ou un menuisier de Narbonne peut alors répondre à un lot spécifique à sa taille, sans être écrasé par la structure d'une multinationale.

2. LA CLAUSE CARBONE : LE DROIT À LA PROXIMITÉ

Le code des marchés publics interdit de favoriser une entreprise sur son adresse. Mais il permet d'exiger une performance environnementale élevée.

- **Critère de proximité** : Nous intégrerons des clauses de "bilan carbone" sur le transport des matériaux et des personnels.
- **Légalité** : Plus l'entreprise source ses produits et ses équipes près du chantier, plus elle gagne de points dans l'appel d'offres. C'est un levier légal et puissant pour favoriser les circuits courts.

3. CLAUSES SOCIALES ET MONNAIE LOCALE

Nous utiliserons la commande publique pour renforcer notre modèle social et notre souveraineté monétaire.

- **Insertion** : Chaque marché public comportera un quota d'heures réservées à l'insertion (lien direct avec les Régies de Quartier et le TZCLD).
- **Acceptation du Cers** : Pour les délégataires de services publics (Eau, Transports, Déchets), l'acceptation de la monnaie locale dans leurs propres achats de fonctionnement sera un critère de sélection majeur.

4. TRANSPARENCE ET ACCOMPAGNEMENT

Beaucoup de petites entreprises renoncent aux marchés publics à cause de la lourdeur administrative.

- **Le Guichet Unique** : Création d'une cellule d'accompagnement à la Mairie pour aider les artisans et commerçants locaux à dématérialiser leurs réponses et à comprendre les attentes des acheteurs publics.
- **Sourcing Local** : La ville ira proactivement à la rencontre des entreprises du territoire pour identifier leurs savoir-faire avant de lancer les appels d'offres (phase de "sourcing" légale).

OBJECTIF : 1€ DÉPENSÉ PAR LA VILLE = 1€ INVESTI DANS LE TISSU NARBONNAIS.

NOTRE MONNAIE LOCALE : LE CERS POUR BOOSTER LES CIRCUITS COURTS

STRATÉGIE : "L'étanchéité monétaire." Le Cers, monnaie locale du Narbonnais, doit sortir de sa dimension militante pour devenir un pilier industriel de notre souveraineté économique.

1. LE PRINCIPE : GARDER LA RICHESSE ICI

Une économie locale qui fonctionne est une économie où l'argent circule vite entre les acteurs du territoire avant de repartir.

Le constat : Aujourd'hui, un euro dépensé dans une grande surface ou un service national quitte le territoire presque immédiatement (remontée de dividendes, fournisseurs lointains).

L'effet Cers : Chaque unité de Cers circule plus fréquemment et plus rapidement au sein du tissu narbonnais. Cette "étanchéité monétaire" assure que l'effort financier de la ville ne profite pas à des intérêts extérieurs.

2. L'ACTION DE LA VILLE : INJECTER LA MONNAIE

La collectivité a le pouvoir de mettre la monnaie en circulation massivement :

- **Primes majorées aux agents** : La ville proposera de verser une partie des primes aux agents municipaux et de l'agglomération en Cers (sur la base du volontariat).
- **Le Cashback Territorial** : Création d'un programme de fidélité public. Pour chaque achat dans un commerce partenaire, le client reçoit des Cers. C'est un "bon d'achat" valable uniquement sur le territoire.
- **Résultat** : Les résidents et les touristes ont en poche un moyen de paiement qui ne peut être dépensé qu'à Narbonne et son agglomération.

3. LE VERROUILLAGE : FORCER LA CIRCULATION

Il ne suffit pas de distribuer des Cers, il faut qu'ils soient acceptés par les gros acteurs économiques pour créer des débouchés.

- **Associations** : L'acceptation du Cers sera favorisée pour toutes les structures subventionnées.
- **Services Publics Délégués** : Les délégataires qui gèrent l'eau ou les transports auront l'obligation contractuelle d'accepter la monnaie locale.

Cela force ces acteurs à **relocaliser leurs achats** : pour utiliser les Cers qu'ils encaissent, ils devront trouver des fournisseurs et prestataires locaux qui acceptent la monnaie.

**OBJECTIF : TRANSFORMER LA DÉPENSE PUBLIQUE EN INVESTISSEMENT LOCAL
PERMANENT.**

CAISSE LOCALE DE L'ALIMENTATION

LA VISION : "Passer de la consommation individuelle à l'assurance santé collective." La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) n'est pas une simple aide sociale, c'est un mécanisme d'investissement mutuel. En cotisant selon ses moyens pour recevoir un budget alimentaire universel, chaque Narbonnais finance la création d'une filière agricole d'excellence. L'intérêt pour tous est triple : une santé protégée par des produits sans chimie, un paysage préservé et une ville capable de se nourrir en cas de crise.

1. LE MÉCANISME : UN SYSTÈME AUTOFINANCÉ

Le principe calque celui de la santé : on cotise selon ses revenus, on reçoit selon ses besoins (manger sainement).

- **Cotisation progressive** : Les ménages contribuent à la Caisse via une échelle basée sur les revenus.
- **Allocation universelle** : Chaque individu (du plus pauvre au plus riche) reçoit chaque mois la même somme (ex: 150€) sur sa carte de monnaie locale (**Le Cers**).
- **Autofinancement par redistribution** : Le système s'équilibre de lui-même : les cotisations des plus aisés et le conventionnement des producteurs créent un circuit économique fermé qui ne dépend pas des subventions étatiques à long terme.

2. POURQUOI LES PLUS AISÉS Y ONT INTÉRÊT ?

Il est légitime de se demander pourquoi contribuer à un système qui "coûte" plus cher que le supermarché. La réponse tient en trois piliers :

- **L'Assurance "Assiette Vide" (Résilience)** : L'outil **CRATERE** est formel : Narbonne ne tient pas trois jours en cas de rupture des chaînes logistiques. En cotisant, les contributeurs financent l'existence physique d'une agriculture locale. C'est une "prime d'assurance" pour que la nourriture soit disponible sur le territoire, quoi qu'il arrive.
- **L'Accès à une Qualité "Hors-Marché"** : Aujourd'hui, même avec de l'argent, il est difficile d'accéder à des produits 100% sains, locaux et mûrs (le "Bio" industriel étant souvent décevant). La SSA crée la masse critique nécessaire pour que nos maraîchers produisent cette qualité supérieure, réservée aux membres de la Caisse.
- **La Protection du Patrimoine et du Cadre de Vie** : Financer la SSA, c'est financer le pastoralisme qui évite les incendies et le maraîchage qui embellit la plaine. C'est protéger la valeur immobilière et l'attractivité de Narbonne en évitant la désertification agricole.

3. LE CONVENTIONNEMENT CITOYEN : REPRENDRE LE POUVOIR

Ce n'est pas la Mairie qui décide de ce qui est "bon", mais les cotisants eux-mêmes.

- **Démocratie alimentaire** : Les citoyens membres de la Caisse délibèrent pour choisir les producteurs et magasins conventionnés.
- **Exigences Santé** : On ne peut dépenser ses Cers alimentaires que pour des produits respectant des critères de santé stricts (absence de pesticides, qualité nutritionnelle). Le contributeur sait que 100% de son argent finance une nourriture qui ne le rendra pas malade.

4. L'ÉTANCHÉITÉ ÉCONOMIQUE PAR LE CERS

Pour convaincre, il faut prouver que l'argent ne s'évapore pas.

- **Zéro fuite de capitaux** : L'allocation est versée en Cers. Cet argent ne peut pas finir dans les dividendes d'une multinationale. Il est obligatoirement réinjecté dans l'économie narbonnaise, créant de l'emploi et de la richesse là où habitent les contributeurs.

5. MÉTHODE : L'EXPÉRIMENTATION PAR L'ADHÉSION

On ne force personne, on démontre l'efficacité du modèle.

- **Phase 1 : Le groupe pionnier** : Lancement avec 500 foyers volontaires représentatifs de la mixité sociale de Narbonne pour roder la caisse.
- **Phase 2 : Valorisation des bénéfiques** : Publication des résultats sur la santé des participants et sur la création d'emplois agricoles pour susciter l'adhésion massive.

6. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Le coût de fonctionnement est couvert par les cotisations, la collectivité n'intervient que sur l'amorçage.

- **Fonds de garantie municipal** : 300 000 € pour sécuriser la caisse les deux premières années.
- **Économie indirecte** : Réduction à terme des budgets de santé et d'aide sociale d'urgence (CCAS).
- **Bénéfice politique** : Narbonne devient le premier territoire de France à garantir la sécurité alimentaire de tous ses citoyens par un modèle autonome.

OBJECTIF : TRANSFORMER L'ACTE D'ACHAT EN UN ACTE DE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DE LA SANTÉ.

GARANTIR L'ACCÈS AU SOIN

L'ambition : Mettre fin à la carence de médecins traitants (6 000 Narbonnais oubliés) en créant un Centre de Santé avec personnels de santé salariés, tout en requalifiant le quartier de l'Hôpital par l'habitat dédié.

***LE CONSTAT :** Le modèle libéral classique ne répond plus aux besoins de la ville, particulièrement dans les quartiers les plus précarisés (Bourg-Charité). Pour attirer des soignants, il faut lever deux freins : l'épuisement administratif et la difficulté de se loger dignement notamment à proximité de l'Hôpital.*

1. LA RÉPONSE : LE CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL

Nous créons une structure de soins de premier recours pour offrir un médecin traitant à chaque Narbonnais.

- **Personnel de Santé Salarié :** C'est la seule solution pour attirer la nouvelle génération de praticiens. Ils sont libérés de la gestion comptable et administrative pour se concentrer sur le soin.
- **Efficacité et Disponibilité :** Pour garantir un service optimal, les contrats intègrent un intéressement à l'acte et des primes pour les horaires décalés (soirées et samedis). Le salariat n'est pas synonyme de déficit structurel, mais de confort d'exercice.
- **Zéro Charge Administrative :** La Ville investit dans un "Back-Office" (secrétariat mutualisé, plateforme numérique) pour que 100% du temps du médecin soit du temps médical.

2. LA GOUVERNANCE : LA SCIC SANTÉ

Pour ne pas peser sur le budget de fonctionnement de la Ville, nous déléguons la gestion à une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**.

- **Indépendance Financière :** Le budget de fonctionnement (salaires, primes) est auto-financé par les actes médicaux et les remboursements CPAM. La Ville n'injecte pas d'argent dans le fonctionnement quotidien.
- **Partenariat :** La SCIC associe la Ville (détentrice des murs), l'Hôpital (partenaire médical) et les usagers (citoyens), garantissant une gestion transparente et démocratique.

3. L'ATTRACTIVITÉ : REQUALIFIER L'HABITAT PAR L'OFS

On ne peut pas attirer des soignants dans un quartier dégradé sans une offre de logement d'exception.

- **L'Office Foncier Solidaire (OFS) :** Dans le cœur historique, la Ville utilise l'OFS pour

acquérir le foncier du quartier Bourg-Charité. Ce foncier reste la propriété de la collectivité à perpétuité.

- **Bail Réel Solidaire (BRS) pour soignants** : Nous rénovons les immeubles dégradés pour créer des logements de fonction et des appartements en "Coliving" pour les internes et jeunes soignants salariés.
- **Coût réduit** : En séparant le bâti du terrain (via le BRS), nous proposons aux soignants des logements 30% à 40% moins chers que le privé, créant un avantage compétitif majeur pour Narbonne.

4. PLAN D'INVESTISSEMENT (LE "7 MILLIONS")

L'investissement est ciblé sur le patrimoine et l'outil de travail, pas sur les dépenses courantes.

- **Budget d'Investissement** : 7 000 000 € sur le mandat (3,5 M€ habitat soignant / 2,5 M€ murs et plateau technique du centre / 1 M€ requalification urbaine).
- **Financement Externe (60%)** : Mobilisation des fonds du Ségur de la Santé, des aides de l'État (Action Cœur de Ville) et des subventions de la Région Occitanie pour les centres de santé salariés.
- **Financement Patrimonial (40%)** : Prêts à taux zéro via la Caisse des Dépôts portés par l'OFS et la SCIC, remboursés par les redevances et les actes.

L'ENGAGEMENT : LA VILLE INVESTIT DANS LES MURS ET LE MATÉRIEL (ACTIF) ; LA SCIC GÈRE LES SOIGNANTS (FONCTIONNEMENT AUTONOME). NARBONNE DEVIENT LE PREMIER "VILLAGE DE SANTÉ" URBAIN DE FRANCE, OÙ L'ON SOIGNE MIEUX PARCE QUE L'ON ACCUEILLE MIEUX.

L'EAU : RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ

LA VISION : "L'eau n'est pas une marchandise, c'est un patrimoine collectif." La gestion de l'eau à Narbonne a été transformée en rente pour multinationales. Nous proposons une stratégie de sortie méthodique de la délégation privée (Veolia) pour rendre à la cité la maîtrise de son cycle vital, sans sacrifier les finances municipales.

1. LE CONSTAT : LA "PILULE EMPOISONNÉE" DE 2024

L'agglomération a lié notre destin à Veolia jusqu'en 2036 par des contrats dont les clauses de résiliation sont une véritable barrière démocratique.

- **Le Mur Financier** : En 2027, les indemnités de rupture culmineront à 28 551 151 € donc **plus de 28 millions d'euros** auxquels il faudrait ajouter d'autres millions pour créer une régie. Rompre brutalement reviendrait à paralyser tous les investissements de la ville pour les 10 prochaines années.
- **L'Impuissance Organisée** : Des décennies de délégation ont créé une "amnésie technique". La Ville n'a plus les ingénieurs pour contrôler le géant privé ; elle est devenue un client captif.

2. NOTRE STRATÉGIE : "L'ENCERCLEMENT" ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Puisque le coût du divorce est trop élevé, nous préparons la reprise en main par une stratégie d'appropriation progressive.

- **Fin de l'Amnésie Technique** : Reconstruction dès 2026 d'une ingénierie publique autonome. Nous recrutons des experts capables de contrôler chaque mètre cube produit et chaque ligne de facturation.
- **L'Observatoire Citoyen de l'Eau** : Intégré à la dynamique de l'Agora, cet organe de vigilance utilisera le *Journaliste de la Cité* pour traduire les rapports complexes en données transparentes. Fin de l'asymétrie d'information.
- **Récupération des Segments** : Nous ne renouvelerons aucune sous-délégation arrivant à échéance (gestion des boues, communes périphériques). Chaque segment récupéré servira à roder notre future régie.

3. L'OBJECTIF 2036 : LA RÉGIE PUBLIQUE TOTALE

Nous préparons techniquement et financièrement le passage en régie publique pour la fin du contrat actuel. Ce calendrier protège les finances narbonnaises tout en bâtissant l'autonomie.

- **Tarification Sociale** : Mise en place, dès la reprise, de la **gratuité des premiers**

mètres cubes vitaux.

- **Sobriété vs Profit** : Contrairement au privé qui cherche à vendre plus de volumes pour ses actionnaires, la régie publique aura pour seul objectif la sobriété et la réparation des réseaux fuyants.
- **Réinvestissement des Marges** : Chaque euro de profit actuellement capté par le privé sera réinjecté dans la modernisation des infrastructures et la protection des nappes phréatiques.

4. UN BIEN COMMUN INALIÉNABLE

En associant les citoyens au contrôle du délégataire actuel, nous transformons une gestion subie en un acte de volonté collective.

- **Contrôle des Factures** : Traque systématique des surfacturations et des "marges arrières" via les clauses de contrôle légal.
- **Résilience Écologique** : Priorité absolue à la protection de la ressource face au changement climatique plutôt qu'à la distribution de dividendes.

**NOTRE ENGAGEMENT : NARBONNE NE DOIT PLUS SIGNER DE CHÈQUE EN BLANC
POUR SON BIEN LE PLUS PRÉCIEUX.**

CUISINES EN COMMUN : L'OUTIL DE LA SOUVERAINETÉ CULINAIRE

LA VISION : "La cuisine comme un Commun : un espace partagé pour un droit réel à l'alimentation." Mieux manger suppose d'avoir accès à deux leviers : des produits sains et les outils pour les transformer. Le sous-équipement des logements urbains est un obstacle qui concerne tous les citoyens. Nous créons un réseau de cuisines en "Commun", accessibles partout et par tous, pour restaurer l'autonomie alimentaire et le lien social.

1. LE CONSTAT : UN SOUS-ÉQUIPEMENT GÉNÉRALISÉ

Le problème de l'accès à une cuisine digne de ce nom n'est pas réservé à une catégorie sociale ; il est structurellement lié à l'habitat urbain moderne.

- **Carences de l'habitat** : De nombreux logements (petites surfaces, studios, appartements anciens ou sociaux) disposent de kitchenettes rudimentaires. Le manque de plans de travail, de fours performants ou de robots de cuisine condamne de fait à l'usage de produits transformés ou au réchauffage.
- **Une barrière pour tous** : Que l'on soit étudiant, actif en manque de temps ou senior, l'absence d'espace et de matériel professionnel freine la préparation des produits bruts (légumes frais, céréales, légumineuses).
- **Enjeu de santé publique** : Cette démission forcée face à l'assiette industrielle est la cause première des maladies métaboliques qui frappent l'ensemble de la population, partout sur le territoire.

2. LE CONCEPT : LA CUISINE COMME "COMMUN"

Nous sortons de la vision d'une aide alimentaire "pour les autres" pour entrer dans la logique des Communs : une ressource partagée, gérée par ses usagers.

- **L'outil partagé** : La cuisine en commun est une extension du domicile. C'est un lieu où l'on trouve du matériel (stérilisateur pour conserves, grands fours, batteurs) trop encombrant et parfois inabordable pour un particulier.
- **Gouvernance citoyenne** : Chaque unité est gérée collectivement. Les usagers participent à l'entretien et à l'organisation de l'espace, garantissant que ce lieu appartienne véritablement à ceux qui l'utilisent.

3. UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ SANS STIGMATISATION

Pour être efficace, ce réseau doit être maillé sur l'ensemble de la ville et s'appuyer sur

tous les acteurs immobiliers.

- **Partenariats Bailleurs** : Les bailleurs sociaux sont mobilisés pour transformer des locaux vacants en pied d'immeuble, mais le dispositif s'étend aussi aux centres-villes et aux nouveaux quartiers.
- **Accessibilité universelle** : Ces cuisines sont ouvertes à tous. Elles permettent de mutualiser les coûts (énergie, eau, achats groupés) et de transformer la corvée de la préparation en un moment collectif de plaisir et d'apprentissage.

4. LE VOLET SOCIO-CULTUREL : TRANSMETTRE ET PARTAGER

La cuisine est le lieu par excellence de l'éducation populaire et de la transmission entre générations.

- **partage des saveurs** : Ateliers pour partager et réapprendre à transformer les produits de saison issus de notre plaine, de nos garrigues et de notre ceinture maraîchère.
- **Cuisiner pour la semaine (Batch-cooking)** : Permettre aux actifs et aux familles de préparer en une fois les repas sains de la semaine, optimisant le temps et le budget.
- **Transmission culturelle** : Valoriser les patrimoines culinaires de chaque habitant, faisant de la cuisine un pont entre les cultures et un rempart contre l'isolement social.

5. MÉTHODE : UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Nous construisons un réseau capable de monter en puissance selon les besoins exprimés par les habitants.

- **Phase 1 : Unités de référence** : Ouverture de trois cuisines pilotes stratégiquement réparties (Centre-ville, Quartiers Est, Quartiers Ouest).
- **Phase 2 : Maillage de quartier** : Incitation des copropriétés et des bailleurs à intégrer des espaces de "cuisine en commun" dans les projets de rénovation ou de construction.
- **Phase 3 : Connexion logistique** : Organisation de circuits courts de livraison de produits bruts directs depuis nos maraîchers vers ces cuisines.

6. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Le financement repose sur la prévention santé et l'économie circulaire.

- **Budget d'équipement** : 400 000 € sur le mandat pour l'installation initiale du réseau.
- **Fonctionnement** : Soutien à l'animation via le monde associatif et les personnels en insertion (EBE), financé par les budgets "Santé Environnementale" et les crédits de prévention.
- **Bénéfice** : Réduction de la facture alimentaire des ménages, amélioration de la

santé globale et renforcement de la cohésion territoriale.

OBJECTIF : FAIRE DE LA CUISINE UN BIEN COMMUN POUR GARANTIR À CHAQUE NARBONNAIS LE DROIT DE BIEN MANGER.

VITICULTURE : L'INFRASTRUCTURE VIVANTE DU NARBONNAIS

*LA PHILOSOPHIE : "La vigne n'est pas qu'un produit, c'est un rempart." Face à la crise structurelle du secteur, la Ville refuse le fatalisme. Pour le Maire-Ingénieur, le vignoble est une ****infrastructure de sécurité civile**** (pare-feu) et un ****pôle d'ingénierie**** dont les compétences doivent servir à bâtir les filières de demain.*

1. LA VIGNE COMME BOUCLIER (SÉCURITÉ CIVILE)

Un hectare de vigne entretenue est la meilleure barrière contre la propagation des incendies vers les massifs (La Clape, Fontfroide) et les habitations.

- **Soutien au maintien en zone sensible** : Identification des parcelles viticoles jouant un rôle de "coupure de combustible" stratégique dans le Plan de Prévention des Risques Incendie (PPRIF).
- **Pacte de Solidarité** : Pour les vignerons situés sur ces zones de protection, la Ville soutiendra des dispositifs d'aide au maintien de l'entretien des sols, car leur travail évite des dépenses massives de débroussaillage public et de lutte contre le feu.

2. L'ÉCOSYSTÈME VITICOLE : UN RÉSERVOIR D'INGÉNIERIE

Narbonne possède une concentration unique d'expertises liées au vin (laboratoires, maintenance industrielle, logistique export, hydraulique). Nous utilisons ce socle pour diversifier notre économie.

- **De l'Œnologie à la Biotechnologie** : Les compétences des laboratoires locaux et de l'INRAE en fermentation sont le point de départ de notre *Unité de Fermentation Dirigée* (Bio-énergies).
- **De l'Hydraulique viticole à la Résilience** : L'expertise en gestion de l'eau des groupements de vignerons est une ressource pour le déploiement de notre ceinture maraîchère urbaine.
- **Maintenance Industrielle** : Le savoir-faire technique des entreprises de services à la viticulture sera fléché vers la maintenance des nouvelles infrastructures énergétiques et de transport du territoire.

3. SOLIDARITÉ ET DÉBOUCHÉS LOCAUX

La puissance publique doit être le premier partenaire du secteur en période de crise.

- **Promotion en Monnaie Locale** : Intégration prioritaire des caveaux et vigneron indépendants dans le réseau du **Cers** pour favoriser la consommation locale et les circuits courts.
- **Diplomatie Économique** : Utilisation du Palais du Travail comme vitrine pour les rencontres d'affaires internationales, valorisant l'excellence technique et gustative du terroir narbonnais.

OBJECTIF : VALORISER LA VITICULTURE COMME UN ACTEUR MAJEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE.

UNITÉ DE FERMENTATION DIRIGÉE : LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE RURALE

LA VISION : "Valoriser les friches narbonnaises pour libérer nos campagnes de la dépendance au pétrole." Plutôt que de subir les flux énergétiques mondiaux, Narbonne devient le centre d'une bio-industrie de pointe. Nous transformons nos friches inflammables en cours de régénération en ressource en attendant qu'elles soient rendues à l'agriculture. Par fermentation dirigée, nous produisons une énergie propre destinée prioritairement au désenclavement rural, tout en sécurisant nos terres contre les incendies.

1. LE COEUR TECHNOLOGIQUE : LA FERMENTATION DIRIGÉE

Nous sortons de l'ère de la raffinerie polluante pour entrer dans celle de la biotechnologie environnementale, en partenariat avec les laboratoires d'excellence locaux (LBE-INRAE).

- **L'Unité de Production** : Un complexe de fermentation avancée utilisant des procédés biologiques (fermentation obscure et méthanisation de précision) pour transformer la biomasse en carburants liquides décarbonés.
- **Fractionnement Moléculaire** : Une technologie douce permettant de séparer les fibres végétales sans solvants chimiques lourds pour créer des vecteurs énergétiques de haute densité.
- **Efficacité INRAE** : Utilisation de catalyseurs enzymatiques issus de la recherche narbonnaise, garantissant un rendement supérieur de 22% aux standards actuels.

2. LE SOURCING : ENTRETENIR LA TERRE ET CULTIVER LA MER

Le projet s'inscrit dans une gestion globale du territoire, où chaque hectare exploité est un hectare protégé.

- **Sécurité Incendie (Arrière-pays)** : La remise en culture de 2 500 hectares de friches est une mesure de sécurité civile vitale. Face à l'urgence climatique, la friche n'est plus un "espace sauvage" mais un combustible pour les flammes. Cultiver du Sorgho fibreux ou du Miscanthus crée des coupures de végétation productives qui protègent nos massifs et nos habitants.
- **Algoculture Énergétique (Interface Portuaire)** : Utilisation des infrastructures de Port-la-Nouvelle pour développer une filière de culture d'algues à but énergétique. Ce gisement marin complète la biomasse terrestre sans mobiliser de foncier agricole supplémentaire.

3. PRIORITÉ AUX MOBILITÉS RURALES ET AU RAIL

L'objectif n'est pas d'alimenter le trafic routier international, mais de décarboner les usages indispensables là où l'électrique échoue.

- **Désenclavement Rural** : Flécher la production vers les engins agricoles et les mobilités en zone rurale, en particulier les transports en commun, garantit aux agriculteurs et aux habitants des campagnes une énergie à prix fixe, déconnectée des crises géopolitiques.
- **L'Aéronautique en "Bonus"** : Le kérosène vert (SAF) produit est traité comme un surplus à haute valeur ajoutée, permettant de financer l'équilibre économique de l'ensemble de la filière locale.

4. LA BOUCLE VERTUEUSE : SANTÉ ET FERTILITÉ

Le projet agit comme un organe de régulation du territoire, sans déchet et sans gaspillage de ressources.

- **Régénération des sols** : Les digestats issus de la fermentation sont valorisés selon les protocoles de l'INRAE. Ils constituent un amendement organique sain pour la plaine narbonnaise, réduisant le besoin d'engrais chimiques.
- **Économie d'eau** : Le complexe industriel fonctionne exclusivement grâce aux eaux usées traitées (REUT), ne prélevant aucune goutte dans les réserves d'eau potable.
- **Biochar** : Les résidus carbonés sont transformés en biochar pour restructurer les sols les plus pauvres et stocker durablement du CO₂.

5. UNE FILIÈRE PARMi D'AUTRES

Ce projet n'est qu'une brique de notre stratégie de diversification (voir fiche dédiée). Il s'articule avec le maraîchage, l'élevage et l'artisanat pour bâtir une économie narbonnaise résiliente, créatrice de 1 200 emplois de haute technicité non délocalisables.

OBJECTIF : TRANSFORMER NARBONNE EN MODÈLE EUROPÉEN DE LA BIO-ÉNERGIE CIRCULAIRE ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

PASTORALISME ET LIMITATION DU RISQUE INCENDIE

LA VISION : "Le troupeau comme bouclier contre le feu." Dans les zones de déprise viticole où l'arboriculture et le maraîchage sont impossibles, le pastoralisme est l'unique rempart. Nous transformons les friches inflammables en zones de pâturage pour créer des coupures de végétation stratégiques et sécuriser le territoire.

1. LE CONSTAT : LA FRICHE COMME COMBUSTIBLE

L'effondrement du modèle de la monoculture viticole laisse derrière lui des milliers d'hectares à l'abandon, particulièrement dans les zones sèches et escarpées.

- **Vecteur d'incendie** : L'absence d'entretien des anciennes parcelles de vigne génère une accumulation de biomasse hautement inflammable, facilitant la propagation rapide des feux vers les massifs forestiers (Fontfroide, la Clape) et les habitations.
- **Perte d'accès** : L'embroussaillage condamne les anciens chemins d'exploitation, rendant les interventions des services de secours plus lentes et plus dangereuses.

2. L'OUTIL DE PILOTAGE : L'INTELLIGENCE FONCIÈRE

La gestion du risque incendie passe par une connaissance millimétrée de l'occupation des sols.

- **Cartographie IGN/OCSID** : Identification précise des parcelles en friche à fort potentiel calorifique pour prioriser le déploiement des troupeaux.
- **Plan de circulation DFCI** : Recensement et remise en état des chemins d'accès au cœur des zones de friches pour garantir une pénétration rapide des véhicules de lutte contre l'incendie.

3. LA STRATÉGIE DES "COUPURES VERTES"

Le pastoralisme ovin et caprin est l'outil technique le plus efficace pour l'entretien des zones à risque.

- **Coupures de végétation** : Le pâturage intensif sur des bandes stratégiques réduit drastiquement la charge de combustible au sol, limitant ainsi la puissance et la vitesse de propagation du feu.
- **Entretien des chemins** : Les troupeaux maintiennent propres les abords des

voies d'accès, assurant ainsi la sécurité des pompiers lors des interventions.

4. DÉBOUCHÉS ET SOUVERAINETÉ : LA FILIÈRE YAOURT

Pour pérenniser l'installation des éleveurs sur ces zones de protection, la ville garantit des débouchés via la restauration collective.

- **Régie laitière locale** : Soutien à la création d'unités de transformation pour produire des yaourts (brebis/chèvre) destinés aux cantines scolaires et aux établissements de santé.
- **Pacte de commande publique** : La Ville s'engage sur des volumes d'achat annuels, valorisant le rôle environnemental de l'éleveur dans le prix d'achat des produits laitiers et de la viande.
- **Incitations en Cers** : Le soutien à l'installation (clôtures, points d'eau) est fléché en monnaie locale pour renforcer l'économie de proximité.

5. MÉTHODE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE PAR SECTEURS

Le déploiement se fait de manière progressive pour stabiliser techniquement chaque périmètre.

- **Étape 1 : Zones de lisière** : Installation prioritaire de parcs de pâturage sur les friches bordant immédiatement les zones habitées et les massifs sensibles.
- **Étape 2 : Réseau de chemins** : Réouverture et entretien des voies de pénétration par le pâturage dirigé.
- **Étape 3 : Structuration de filière** : Mise en place des ateliers de transformation pour absorber la production laitière croissante.

6. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Prévenir par l'agriculture coûte moins cher que de subir les catastrophes.

- **Infrastructures pastorales** : Estimé à **1,2 M€** sur le mandat (clôtures fixes et mobiles, citernes, abris), financé par la réallocation des budgets de débroussaillage d'urgence.
- **Soutien à l'installation** : Mobilisation des fonds européens (FEADER) et régionaux dédiés à la protection contre les incendies par le pastoralisme.
- **Bénéfice** : Une meilleure sécurité pour les riverains et la création d'emplois locaux non délocalisables.

OBJECTIF : LIMITER LE RISQUE INCENDIE EN ASSURANT L'ENTRETIEN DES ZONES DE DÉPRISE PAR LE PASTORALISME.

RÉGÉNÉRATION DES SOLS

LA VISION : "Redonner un futur agronomique à la plaine narbonnaise." La monoculture viticole a laissé des sols épuisés, compactés et biologiquement pauvres. Pour sécuriser notre avenir alimentaire et préserver nos réserves d'eau souterraines, nous devons engager un plan de reconstruction de l'humus à l'échelle de toute la plaine. Cela exige de reprendre la main sur nos ressources organiques et de réintégrer l'élevage dans nos cycles de culture.

1. LE CONSTAT : UN CAPITAL SOL EN PÉRIL

Le sol de la plaine vit mopins et ne remplit plus ses fonctions naturelles.

- **Blocage de l'infiltration** : La dégradation de la structure du sol empêche la pluie de s'infiltrer efficacement vers les nappes phréatiques. Dans un contexte de sécheresses récurrentes, chaque millimètre qui ne rejoint pas la nappe est une perte sèche pour le territoire.
- **Érosion et perte de nutriments** : Lors des épisodes méditerranéens, un sol sans vie est balayé. On perd la couche fertile (l'humus) et on dégrade la qualité nutritive des aliments produits, de plus en plus dépendants des engrais de synthèse.

2. ADAPTER L'IRRIGATION AUX CULTURES

Les réseaux d'irrigation ont été optimisés pour les besoins spécifiques de la vigne. Nous devons maintenant l'adapter à d'autres cultures.

- **Gestion par unité géographique** : Une gestion économe de l'eau d'irrigation est une mécanique de précision. La diversification des cultures impose de réviser les modes d'adduction de l'eau. L'échelle pertinente est souvent plus large que l'unité foncière et nécessite une coordination construite avec les agriculteurs à l'échelle de la plaine.
- **Lutte contre les remontées salines** : Les inondations hivernales en plus de limiter les traitements de la vigne avaient pour vertu de contrer les remontées salines. Nous devons nous appuyer sur ces techniques ancestrales pour concevoir l'agriculture de demain.
- **Érosion et perte de nutriments** : Lors des épisodes méditerranéens, un sol sans vie est balayé. On perd la couche fertile (l'humus) et on dégrade la qualité nutritive des aliments produits, de plus en plus dépendants des engrais de synthèse.

2. LE "COMPOST PROPRE" : UNE STRATÉGIE POUR TOUTE LA PLAINE

L'humus est la clé de la fertilité. Pour le reconstruire, nous devons sanctuariser la matière organique produite par les Narbonnais et rompre avec la gestion industrielle actuelle (DSP Bioterra se terminant fin 2030).

- **Fin de l'importation des boues** : Nous arrêtons d'accueillir les boues d'épuration des métropoles extérieures. Narbonne doit cesser de gaspiller ses déchets végétaux pour traiter les pollutions des autres.
- **Epandage de matière sèche** : A travers l'entreprise à but d'emploi, nous proposons un service d'épandage de matière sèche (broyat) sur les terres agricoles.
- **Isolation des flux** : Nous créons une filière de compostage d'excellence réservée aux végétaux et biodéchets locaux. Ce compost "propre" sera mis à disposition de l'ensemble des agriculteurs de la plaine (viticulture, céréales, maraîchage) pour restaurer durablement les taux de matière organique.
- **Gestion technique des boues locales** : Les boues des stations d'épuration de Narbonne seront traitées à part. En lien avec les travaux de l'INRAE, nous privilégions la méthanisation pour produire de l'énergie locale, garantissant ainsi que ces matières ne polluent jamais la filière de fertilité des sols alimentaires.

3. LE PASTORALISME : RÉACTIVER LA BIOLOGIE

L'animal est le moyen le plus efficace pour relancer la machine biologique des sols à moindre coût.

- **Fertilisation et vie du sol** : Le passage des troupeaux de brebis sur les terres en friche ou les inter-rangs apporte une matière organique vivante. C'est l'étincelle nécessaire pour faire revenir les micro-organismes et les vers de terre.
- **Amélioration de la structure** : Par l'apport de fumier naturel et le travail biologique qui en découle, le sol retrouve sa porosité. S'il n'empêchera pas les inondations lors des crues éclair, il favorisera une meilleure recharge des nappes lors des pluies régulières.

4. LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Nous changeons la relation entre la collectivité et le monde agricole en valorisant le travail de régénération.

- **Rémunérer la préservation de la ressource** : La ville financera les agriculteurs adoptant des pratiques qui limitent l'érosion et favorisent la santé des sols (couverts végétaux, réduction du labour).
- **Intérêt général** : Un agriculteur qui prend soin de son sol préserve la qualité de l'eau potable de tous les Narbonnais et assure la pérennité de notre autonomie alimentaire.

5. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Ce plan prépare l'après-2030 en investissant dès aujourd'hui dans l'ingénierie de transition.

- **Budget Sols & Eau : 900 000 €** sur le mandat pour les diagnostics de plaine et le soutien au pastoralisme.
- **Financement** : Réallocation des sommes actuellement versées pour le traitement industriel des déchets verts et mobilisation des fonds de l'Agence de l'Eau.
- **Bénéfice** : Sols plus fertiles, économie d'intrants pour les agriculteurs et meilleure résilience des réserves en eau.

OBJECTIF : RECONSTRUIRE L'HUMUS DE NOTRE PLAINE POUR PROTÉGER NOTRE EAU ET NOTRE SANTÉ.

COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ : BOUCLER LE CYCLE DE LA VIE

code Code

***LA VISION :** "Brûler de l'eau est un non-sens thermique et financier." Les biodéchets (restes alimentaires) représentent 30% de nos poubelles noires. Ils sont composés à 80% d'eau : les envoyer à l'incinérateur coûte cher et pollue inutilement. Nous transformons cette charge en ressource en créant un réseau de compostage décentralisé, géré par l'humain, pour fertiliser notre ceinture maraîchère.*

1. LE CONSTAT : LE GASPILLAGE DU "TOUT-À-LA-BENNE"

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est une obligation légale. Pourtant, Narbonne accuse un retard majeur.

- **Coût de l'inaction :** Chaque tonne de biodéchets incinérée coûte environ 120€ en frais de traitement. À l'échelle de la ville, c'est un gouffre financier qui alimente la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
- **Nuisances Olfactives :** C'est la fermentation des matières organiques dans les bacs gris qui cause les odeurs et attire les nuisibles. Trier à la source, c'est rendre la poubelle grise "propre".
- **Perte de Fertilité :** En brûlant nos restes, nous privons nos sols de l'humus nécessaire à la production de nos propres légumes.

2. LE RÉSEAU : TROIS ÉCHELLES DE PROXIMITÉ

Le tri ne doit pas être une contrainte, mais une facilité intégrée au quotidien.

- **Échelle Individuelle (Pavillonnaire) :** Distribution gratuite et systématique de composteurs de jardin et de "bioseaux" aérés. Accompagnement technique par des "maîtres composteurs" pour éviter les erreurs de manipulation.
- **Échelle de Quartier (Habitat Dense) :** Installation de 150 points de compostage collectif (chalets de compostage) en pied d'immeuble ou sur les places publiques. Ces lieux deviennent des espaces de rencontre gérés par les agents de proximité.
- **Échelle Industrielle (Gros Producteurs) :** Collecte dédiée pour les cantines, restaurants et marchés, dirigée vers l'unité de compostage de Veolia Agriculture (sous réserve d'un audit technique strict sur les odeurs, voir fiche Propreté).

3. LA LOGISTIQUE : LA COLLECTE EN MOBILITÉ DOUCE (EBE)

Dans le centre historique, les camions-bennes sont inadaptés. Nous confions la collecte des biodéchets à l'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)**.

- **Bio-collecteurs en vélo-cargo** : Des agents TZCLD assurent la collecte régulière des points d'apport volontaire et des restaurateurs. Ce mode de transport silencieux n'abîme pas les sols et ne congestionne pas les rues étroites.
- **Maintenance du Réseau** : Les agents EBE assurent le brassage, l'apport de matière sèche (broyat de bois issu des élagages municipaux) et le suivi de la maturation du compost.

4. L'INCITATION : LE "BONUS CERS" AU TRI

Pour booster le tri sans passer par une tarification incitative punitive (complexe à mettre en œuvre en habitat collectif), nous choisissons la récompense.

- **La Carte de Tri Citoyen** : Chaque apport de biodéchets au composteur collectif peut être crédité sur une carte de fidélité territoriale.
- **Conversion en Monnaie Locale** : En fonction du volume ou de la régularité, le citoyen reçoit des bonus en **Cers**, utilisables immédiatement sur les marchés pour acheter les légumes produits grâce à ce même compost.
- **Baisse de la TEOM** : À terme, la réduction massive des tonnages envoyés à l'incinérateur permet de stabiliser, voire de réduire, la taxe d'ordures ménagères pour l'ensemble des Narbonnais.

5. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS (PLAN DE MANDAT)

L'investissement dans le compostage est l'un des plus rentables pour une collectivité : 1€ investi dans le tri à la source permet d'économiser 2€ en frais de traitement final.

POSTE D'INVESTISSEMENT	MONTANT ESTIMÉ (MANDAT)	IMPACT ATTENDU
Équipement (150 Chalets + 5000 Composteurs)	850 000 €	Couverture de 100% de la population urbaine.
Flotte de Vélos-Cargos Électriques	120 000 €	Zéro émission, réduction des nuisances sonores.
Fonctionnement EBE (Salaires Tri)	~180 000 €/an (Part Ville)	Financé à 70% par l'État. Création de 15 emplois durables.
Économie sur Frais de Traitement (TGAP)	- 450 000 €/an	Baisse directe de la facture envoyée à l'incinérateur.

LA BOUCLE EST BOUCLÉE : Le compost mûr est distribué gratuitement aux Narbonnais pour leurs balcons et jardins, le surplus étant dirigé vers la

Ceinture Maraîchère du Veyret. Nous ne gérons plus des déchets, nous cultivons la fertilité de Narbonne.

OBJECTIF : 50% DE RÉDUCTION DU POIDS DES POUBELLES NOIRES D'ICI LA FIN DU MANDAT.

MOUSTIQUES : L'INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE ET DE PROXIMITÉ

*LA VISION : "De la démoustication de masse à la précision chirurgicale." Si l'EID utilise déjà des leviers biologiques comme la bactérie *Thuringiensis* (Bti) pour les zones humides, la lutte contre le moustique tigre en milieu urbain reste le parent pauvre des politiques actuelles. Nous proposons une **lutte intégrée** : maintenir les traitements biologiques de l'EID tout en déployant une armée de proximité (EBE) pour traiter chaque foyer larvaire urbain, là où les camions ne passent pas.*

1. LE CONSTAT : LA LIMITE DES TRAITEMENTS GLOBAUX

Le moustique tigre vit, pond et pique dans un rayon de 150 mètres. Le traitement des étangs par le Bti ne règle pas le problème des jardins et des cours narbonnaises.

- **L'Impasse du Domaine Privé** : 80 % des gîtes larvaires sont dans les propriétés privées (coupelles, regards, gouttières). L'action publique s'arrête aujourd'hui au portail des habitants.
- **La Limite du Bti** : Bien que biologique, cette bactérie nécessite une application ciblée et répétée. Le "saupoudrage" ne suffit pas face à la prolifération ultra-rapide en milieu chaud et urbain.
- **Nuisance Économique** : L'invasion des terrasses pénalise directement nos restaurateurs et la qualité de vie estivale des Narbonnais.

2. L'ACTION DE PROXIMITÉ : LES BRIGADES "ZÉRO LARVE" (EBE)

La clé du succès est humaine. Nous utilisons l'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)** pour agir "au scalpel" dans le tissu urbain.

- **Diagnostic et Traitement Manuel** : Les agents EBE proposent aux Narbonnais des "audits moustiques" à domicile. Ils neutralisent les gîtes par l'action physique (vider l'eau) ou par l'application localisée de pastilles de Bti dans les regards et zones stagnantes inaccessibles.
- **Entomologie de Quartier** : Plus efficace qu'un prospectus, l'agent explique les cycles de reproduction. Le but est de transformer chaque citoyen en acteur de la lutte biologique.
- **Entretien des points critiques** : Veille constante sur les avaloirs d'eau pluviale municipaux, souvent oubliés des grandes campagnes de démoustication.

3. LE BOUCLIER BIOLOGIQUE : RÉACTIVER LA PRÉDATION

Compléter l'action bactériologique par la prédation naturelle pour un équilibre durable.

- **Plan "Chauves-souris et Hirondelles"** : Installation massive de nichoirs sur les bâtiments publics et incitations pour les particuliers. Une seule chauve-souris peut consommer jusqu'à 2 000 moustiques par nuit.
- **Biodiversité Aquatique** : Favoriser le retour des libellules et des amphibiens dans les bassins urbains et le Grand Canal du Veyret, prédateurs naturels et gratuits des larves.

4. LA TECHNOLOGIE CIBLÉE : LES BORNES ANTI-MOUSTIQUES

Pour les zones de forte affluence, nous investissons dans une technologie passive et propre.

- **Pièges à CO2 Sélectifs** : Installation de bornes simulant la respiration humaine pour capturer les moustiques femelles avant la ponte, sans affecter les autres insectes (abeilles, papillons).
- **Priorité aux Lieux Sensibles** : Équipement prioritaire des crèches, écoles, EHPAD et des terrasses de cafés du centre-ville pour redonner l'usage de l'extérieur aux Narbonnais.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

Nous transformons une nuisance subie en un investissement créateur d'emplois locaux.

ACTION	INVESTISSEMENT	MODALITÉS / GAINS
Bornes de Capture CO2 (Zones cibles)	180 000 €	Ciblage : Écoles, jardins publics, terrasses commerçantes.
Brigades EBE "Zéro Larve"	~150 000 € / an (Part Ville)	Financement État 70% (TZCLD). 10 agents formés.
Plan Nichoirs & Biodiversité	40 000 €	Fabrication locale (EBE) et distribution aux volontaires.
Stock Communal de Pastilles Bti	20 000 €	Mis à disposition des agents et distribution contrôlée aux habitants.

OBJECTIF : RENDRE AUX NARBONNAIS LEUR LIBERTÉ DE PROFITER DU PLEIN AIR SANS NUISANCE NI RISQUE SANITAIRE.

LE CANAL ÉLARGI DU REC DE VEYRET

OBJECTIF : "De la peur à la sérénité." Après le choc de janvier 2026, nous proposons une rupture doctrinale : passer de la rétention (barrages) à la transparence hydraulique (écoulement) pour protéger définitivement Maraussan et la Mayolle.

1. LE CHOC DE JANVIER 2026 : PLUS JAMAIS ÇA

La nuit du 19 janvier 2026 a marqué un tournant. Malgré un épisode pluvieux finalement modéré, le système FR-Alert a forcé l'évacuation en pleine nuit de centaines de familles.

La cause : Nos infrastructures saturent dès que le ruisseau atteint **50 m³/s**. Faute de capacité de transit, le Préfet n'a d'autre choix que d'ordonner l'exode préventif.

2. LE CONSTAT : L'ÉCHEC DES SOLUTIONS PASSÉES

Le projet actuel (SMDA / BRL) repose sur une doctrine dépassée : la rétention par barrages.

- **Protection partielle :** Les futurs barrages ne contrôlent que 14 km² sur les 40 km² du bassin versant. 60 % de l'eau doit être gérée par les installations existantes.
- **Illusion de sécurité :** Face aux orages stationnaires, ces bassins se remplissent en 45 minutes puis rejettent tout vers la ville.
- **Risque structurel :** Entretenir des barrages en terre au-dessus des habitations est coûteux et fait peser un risque permanent de rupture.

3. NOTRE SOLUTION : LA TRANSPARENCE HYDRAULIQUE

Nous proposons de rompre avec la peur pour choisir la fluidité. Transformation du Rec de Veyret en un **Canal élargi de 30 mètres de large**.





FINANCEMENT : On utilise les **26,4 M€** prévus pour le barrage obsolète de Montredon.

SCHÉMA DIRECTEUR : Une évacuation fluide de Cap de Pla jusqu'à l'étang.

- **Capacité quadruplée :** Passage de 50 m³/s à **210 m³/s**. C'est la garantie d'absorber une crue centennale sans aucun débordement.
- **Efficacité totale :** Un canal large traite 100 % du flux, quelle que soit la provenance de la pluie.
- **Puissance d'évacuation :** Le gabarit de 30m offre la puissance nécessaire pour pousser l'eau vers l'étang du Cercle.

4. UNE VISION : LE POUMON VERT AU COEUR DE LA VILLE

Ce projet n'est pas qu'un tuyau, c'est une métamorphose urbaine. Regardez le changement :



Un fossé étroit, encombré et anxiogène pour les riverains.

DEMAIN (PROJET)



Un parc linéaire sécurisé, 30m de large, des berges aménagées.

- **Valorisation foncière** : En supprimant le risque inondation, nous rendons leur valeur aux maisons des quartiers impactés.
- **Parc linéaire** : Le Grand Canal sera bordé d'un poumon vert de 200 mètres de large. Un corridor de fraîcheur avec pistes cyclables espaces sportifs et maraichage urbain.

5. UN FINANCEMENT RESPONSABLE

- **Réallocation budgétaire** : Nous transférons l'enveloppe de **26,4 M€** prévue pour les barrages inefficaces vers ce projet.
- **Faisabilité** : Le tracé utilise les espaces non bâtis en rive droite.
- **Coût de fonctionnement** : Un canal à ciel ouvert est une infrastructure passive, bien moins coûteuse à entretenir qu'un barrage.

NOTRE ENGAGEMENT : VOUS RENDRE LE DROIT DE DORMIR SEREINEMENT.